

Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN
Mairie
82130 LAFRANCAISE

Délibération n° 8

*Objet : Suppression
emplois permanents*

Date de convocation

11 octobre 2022

Date d'affichage

11 octobre 2022

*Nombre de membres en
exercice :*

Nombre de présents :

11

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux
Le 18 octobre à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER membres en exercice.

Procurations :

Mme Nicole ROUMAT a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.
Mme Emmanuelle ANTICH a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : M. Pierrick THOMAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Mme Marie-Laurence PUJOL a été élue secrétaire de séance.

Monsieur Le Président propose de supprimer les emplois vacants suivants, suite à l'organisation des services et aux changements d'affectation des agents :

| Nbre d'emploi | Grade | Temps de travail hebdomadaire |
|--------------------------------|--|-------------------------------|
| Budget Résidence du Lac | | |
| 4 | Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe | 35 heures |
| 1 | Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe | 35 heures |
| 1 | Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe | 17.50 heures |
| 1 | Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe | 28 heures |
| 1 | Psychologue de classe normale | 10.50 heures |
| 1 | Attaché territorial | 35 heures |
| Budget CCAS | | |
| 1 | Adjoint Technique PP 2 ^{ème} classe | 35 heures |

Le Comité technique a été saisi au mois d'octobre et sous réserve de son avis :

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré :

- Décide de supprimer au 31/12/2022 les postes ci-dessus

- A D O P T E E -

Le Président

T. DELBREIL

